

Lettre Contact

des Bouches-du-Rhône

Udaf 13
« la voix des familles... »



FAMILLES et TERRITOIRES

Les familles, leurs enfants et leur implantation constituent des enjeux pour les territoires : présence de jeunes, dynamisme économique et associatif, renouvellement et développement de la population. Or, on ne va pas s'installer et vivre avec sa famille n'importe où. Il y a souvent des facteurs d'attractivité qui fixent le lieu d'installation d'une famille.



A la notion d'attractivité territoriale, concept essentiellement économique, on peut opposer la notion d'attractivité familiale d'un territoire, concept essentiellement social dont l'objet est d'observer et comprendre comment un territoire déterminé est en mesure de répondre aux besoins et/ou attentes des familles ?

Que faut-il entendre par « attractivité familiale des territoires » ?

Les situations des familles, leurs comportements, leurs habitudes, leur culture dépendent de leur lieu d'implantation. Pour exemples, l'offre en matière d'accueil de la petite enfance n'est pas la même d'une région à une autre. Il en est de même de la solidarité intergénérationnelle avec ses conséquences en matière d'emploi et de recours à des services de professionnels avec ses retombées économiques. L'accessibilité aux familles des transports en communs, notamment scolaires, des activités sportives et culturelles, de l'approvisionnement en denrées de premières nécessité, et de certains services, et le coût de la vie en général, constituent des critères importants d'implantation familiale..

Si l'on a observé que la densité d'assistantes

maternelles par habitant est plus élevée en milieu rural en raison du mitage de l'habitat, on ne maîtrise pas le modèle qui décrit, d'une région à l'autre, ce qu'il en est des distances parcourues par les familles dans une période donnée avec leurs répercussions sur la cohésion

familiale, les loisirs, l'éducation, le temps consacré à sa famille, etc...

Depuis peu, nous connaissons « un risque démographique » avec une baisse confirmée du nombre des naissances. Au même moment, s'achève la mise en place de la réorganisation territoriale (Loi NOTRE) avec l'octroi de nouvelles attributions en matière de compétences aux territoires.

Dans quelques années, quelles vont être les conséquences de ces changements sur la composition et le fonctionnement de la cellule familiale? Va-t-on continuer à accepter que se pérennisent et s'aggravent des disparités territoriales en matière de fiscalité locale, d'équipements scolaires, de lutte contre la précarité, de soutien au milieu associatif, de défense de l'environnement, d'aménagements sociaux et sanitaires, etc...) qui impactent directement des familles?

Ces déséquilibres constituent de véritables atteintes aux principes de l'unicité de la Nation. La mission de représentation des Udaf auprès des pouvoirs publics de l'ensemble des familles se justifie encore plus dans le contexte actuel. Il nous revient, militants familiaux, de veiller et de continuer à défendre une des composantes de nos territoires leur « attractivité familiale ».

Max LEBRETON
Membre du Bureau de l'UDAF 13

Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

Familles Gouvernantes : inauguration d'une 9ème unité !

Jeudi 26 janvier, une nouvelle unité du dispositif « Familles Gouvernantes » était inaugurée rue d'Oran à Marseille dans le 5ème arrondissement, avec la signature d'une convention de partenariat entre Christophe MAGNAN, Président de l'UDAF 13 et Jean-Marc CHAPUS, Président de Sauvegarde 13. Cette unité, permet ainsi à 5 nouvelles personnes sous protection juridique de pouvoir loger dans des studios aménagés et bénéficier de l'accompagnement quotidien de « gouvernantes » et d'un suivi thérapeutique à domicile. Réalisé par l'UDAF 13 en partenariat avec Sauvegarde 13 et grâce au concours de 13 Habitat, ce projet à été officiellement



inauguré par l'ensemble des organismes impliqués et des résidents, en présence de M. Yves Rousset, Préfet délégué à l'Égalité des Chances, Mme Catherine Giner, adjointe au Maire de Marseille déléguée à la Famille, M. Maurice Rey, Conseiller Départemental délégué aux Personnes Âgées.

Réunion Décentralisée des Représentants Familiaux en CCAS de la région d'Aix

Le 14 décembre dernier, s'est tenue, au Tholonet, une réunion décentralisée des représentants familiaux en CCAS de la région d'Aix. Les communes suivantes étaient représentées : Aix-en-Provence, Bouc bel Air, Coudoux, Le Tholonet, Le Puy Sainte Réparate, La roque d'Anthéron, Simiane, Ventabren. Deux élus de la commune du Tholonet ont assisté à la réunion.

Cette réunion a permis à M. Trucy, président de la commission représentation, de rappeler aux participants le rôle du représentant en CCAS et à M. Friedling, directeur de cabinet et du pôle d'action familiale, d'indiquer ce que l'Udaf pouvait apporter comme soutien à ses représentants. Ces deux interventions ont été illustrées par le témoignage de Mme Devichi, représentante au CCAS de Bouc bel Air, sur son action au sein de sa commune et sa coopération avec l'Udaf.

Les questions ont porté sur le soutien à apporter par les communes aux jeunes adultes, qui sont souvent les oubliés des politiques sociales, et sur les réductions dans les transports pour les enfants de familles nombreuses ayant dépassé l'âge de 18 ans. Certains représentants ont souhaité que l'Udaf vienne rencontrer leur maire.

Une présentation du dispositif parrainage de proximité par Clémentine Bienfait, référente de l'Udaf, a conclu l'après-midi de travail. Celle-ci a été suivie d'une collation conviviale qui a permis de poursuivre les discussions.

Du côté de l'UNAF...

Divorce par consentement mutuel sans Juge : l'UNAF maintient son opposition et réaffirme ses craintes



A partir du 1er janvier, divorcer par consentement mutuel ne nécessite plus d'aller au tribunal. L'UNAF maintient son opposition à la mise en place de cette réforme introduite au détour d'un amendement, sans

débat de fond. Cette réforme constitue une atteinte à la protection des enfants, des conjoints les plus vulnérables et risque de multiplier les contentieux post-divorces. Cette réforme est préjudiciable tant pour les enfants, les couples, que pour le fonctionnement de la justice.

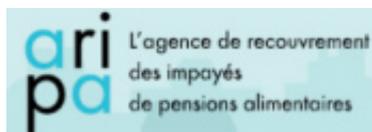
Voir les arguments avancés par l'UNAF sur www.unaf.fr

L'UNAF participe au débat public « Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance »

L'UNAF, représentée par Mylène Armando, administratrice et David Pioli, coordonnateur du pôle Droit de la famille, parentalité, protection de l'enfance (DPP), a participé le 19 janvier 2017 au débat public « Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux en protection de l'enfance – Pour une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant » organisé par le Ministère des familles, de l'enfance, des droits des femmes et la DGCS. Cette rencontre faisait suite aux différentes auditions organisées sur le sujet, et pour lesquelles l'UNAF a été auditionnée le 9 novembre 2016.

En savoir plus : www.unaf.fr

L'UNAF salue le lancement de l'ARIPA



Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, a lancé officiellement l'Agence nationale de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires (ARIPA) le 20 janvier 2017. L'UNAF salue sa mise en œuvre qui est l'aboutissement d'un travail engagé il y a déjà plusieurs années en matière de lutte contre les impayés de pensions alimentaires. Il s'agit d'une avancée majeure après la généralisation de la

GIPA (Garantie des Impayés de Pensions Alimentaires) depuis avril 2016, notamment pour les familles en situation de monoparentalité, avec un recouvrement possible désormais dès le premier mois de défaillance du débiteur. L'objectif de cette future agence serait aussi d'aboutir, à partir de 2018, à une plus grande protection des couples non mariés avec enfants qui se séparent, sans recours au juge car la future agence pourra donner (sous conditions) une force exécutoire aux accords amiables.

En savoir plus : www.unaf.fr

SISM 2017 : « Travail, logement,... c'est la santé... mentale »



Dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale, l'association Arpsydémio vous propose comme chaque année de nombreuses manifestations. Cette année la semaine aura lieu du 14 au 24 mars 2017 avec pour thème « Se loger » et « Travailler ».

Pour plus d'informations, téléchargez le programme ci-contre.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au Colloque « Réhabilitation, soins, accompagnement et citoyenneté »

Dates : 21 et 22 mars 2017

Lieu : Ecole de Management - rue Joseph Biaggi 13003 Marseille

Informations et Inscriptions : Arpsydémio - 150 rue de Crimée 13003 Marseille - 09 81 03 83 74 (répondeur) - 04 91 50 36 13 - arpsydemio@gmail.com - www.arpsydemio.org

Soliane : ateliers d'aide aux mères souhaitant reprendre une activité

« De 2008 à 2010, nous avons monté un petit groupe de femmes qui souhaitaient reprendre une activité sociale ou professionnelle. C'était une très belle expérience, sympa, conviviale et efficace ! SOLIANE ne remplace pas le Pôle emploi mais travaille en amont pour adapter les solutions de reprise d'emploi aux situations particulières des parents qui ont un enfant en situation de handicap : comment gérer son manque d'autonomie, ses problèmes médicaux et son suivi, comment gérer les accompagnements, comment trouver des personnes ressources pour tout ça ?

Fin 2016, grâce à notre partenaire AG2R, nous avons repris ce concept en y associant en plus des ateliers spécifiques : relooking, coaching,... pour que votre projet de reprendre un emploi devienne un plaisir plutôt qu'un cauchemar.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre le nouveau groupe, contactez nous rapidement.

Ces ateliers sont entièrement gratuits pour les familles adhérentes (adhésion 10 € l'année par famille). A très bientôt !!! »

Contact : 04 91 29 39 40 - www.associationsoliane.fr

EFA : Assemblée Générale et après-midi ludique !!



Enfance et Famille d'Adoption 13 organise son Assemblée générale dans la magnifique salle du Grand Bleu à Carry le rouet, le dimanche 26 février 2017.

L'Ag sera suivie d'un grand apéritif offert par EFA 13 et d'un repas paëlla (sur réservation payante).

L'après-midi vous aurez la primeur de tester une nouvelle activité mêlant enfants et adultes avec l'association LUDORIUM.

Point Ecoute Famille : Intervisions de thérapeutes, les rendez-vous à venir



Les interventions sont des temps de rencontre entre thérapeutes de divers horizons au cours desquels nous abordons des thématiques, concepts théoriques, ouvrages lus, conférences auxquels nous

avons assisté ou encore des études de situations. Dans ce dernier cas, les cas sont évoqués anonymement afin de préserver le secret professionnel. Ces échanges offrent aux thérapeutes qui y participent la possibilité de partager leurs connaissances, compétences et difficultés afin d'offrir les meilleurs soins possibles aux personnes en souffrance qu'ils accompagnent.

Prochaines rencontres:

Mercredi 8 Mars 2017 de 9h30 à 12h

Mercredi 19 Avril 2017 de 9h30 à 12h

Mercredi 31 Mai 2017 de 9h 30 à 12 h

Informations : Point Ecoute Famille - Point Ecoute Familles - 2 Avenue Guynemer - 13700 Marignane

04 42 10 49 94 - accueil téléphonique du Lundi au vendredi - de 13h30 à 17h30

Jumeaux et plus : Café des parents

L'association Jumeaux et plus des Bouches-du-Rhône propose un café des parents lundi 6 février 2017 de 10h à 11h30 à Aix-en-Provence, boulevard Victor Coq.

Inscription obligatoire - PAF : 5€

Contact : evenement@jumeauxetplus13.fr

ADAR Provence : Un nouvel espace pédagogique destiné à la formation des équipes

Les personnels de l'ADAR Provence, association d'aide à domicile, bénéficieront d'un espace de formation au sein de son siège social. Cet espace intégrera un appartement pédagogique permettant de simuler des situations réelles.

Plus d'infos : ADAR Provence Services d'aide à domicile - 300 chemin de la Croix Verte - Cs 80375 13097 Aix en provence cedex 02 - <http://www.adar-provence.com>

« Et si on s'écoutait : comment mieux communiquer, entre adultes, avec les enfants ? »



"Et si on s'écoutait : comment mieux communiquer, entre adultes, avec les enfants ?"

Jeu 2 février à 19h30

La Maison des Familles de Rognes, propose une rencontre-discussion animée par Séverine Miranda-Landucci, facilitatrice en relations humaines et accompagnatrice en parentalité. Objet de la

rencontre : améliorer ses relations au quotidien, en famille et au travail.

Entrée libre et gratuite

Date : jeudi 2 février à 19h30

Lieu : Maison des Familles de Rognes (ancienne école)

Contact : CCAS de Rognes - v.greffe@rogn.es.fr

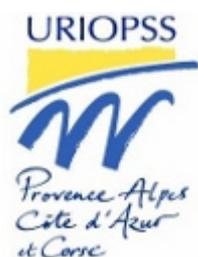
Journée Portes Ouvertes à l'IRTS



L'institut Régional du travail Social PACA et Corse vous invite à ses journées portes ouvertes. L'occasion de découvrir toutes les formations proposées, mais également de rencontrer des étudiants et des formateurs, d'assister à des ateliers et conférences. Un espace où vous trouverez des interlocuteurs pour étudier les financements possible pour votre formation.

Informations : 20 Boulevard des Salyens, 13008 Marseille - irts-pacacorse.com - 04 91 76 99 00

Journée SERAPHIN PH : Vers une réforme tarifaire adaptée aux parcours des personnes en situation de handicap



Conférence-débat organisée par l'URIOPSS PACA & Corse (Union Régionale interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

« Le SERAFIN-PH, réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux, est une des traductions opérationnelles du

principe de 'parcours de vie'.

Ambition de la réforme : partir des différents domaines de vie participant d'un « bien-être physique, psychique et social », en prenant en compte les ressources de la personne et de ses environnements, pour construire des réponses personnalisées, ajustées et évolutives.

Dix-huit mois après le lancement du chantier, l'heure est à l'appropriation des nomenclatures et à l'étude des impacts. »

Date : 7 février 2017

Lieu : Aix en Provence – Centre la Baume

Contact : URIOPSS, Carole Byl, 54 rue Paradis, 13286 Marseille cedex 6 – Tél : 04 96 11 02 20. c.byl@uriopss-paca.asso.fr

Matinée d'information & d'échanges sur l'épilepsie



A l'occasion de la Journée Internationale de l'épilepsie, la délégation des Bouches du Rhône de Epilepsie France et le

correspondant local du Var vous invitent à participer à une matinée d'échanges sur l'épilepsie à la Faculté de médecine Campus Timone. Un événement organisé en collaboration avec l'AP-HM (Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille), l'INSERM (Institut National de la Santé Et Recherche Médicale) et avec le soutien du Laboratoire UCB.

Date : 4 février 2017 de 9h à 12h

Lieu : Marseille – Faculté de Médecine Campus Timone

Contact : Epilepsie France, François Latour, correspondant Var – Tél : 06 48 78 40 94 - 83@epilepsie-france.fr

Centre gérontologique de Montolivet : Une initiative qui en appelle d'autres

Préventeur des risques ! Quel est ce nouveau métier inconnu dans l'inventaire des métiers de l'hôpital.



Réponse : il s'intéresse à la prévention dans le domaine des risques que rencontrent les professionnels dans le cadre de leur fonction.

Un poste a été créé à Montolivet en regard du projet sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Sa titulaire : Catherine DI CRISTO

Quelques-unes de ses missions :

- Organiser et animer le projet de prévention
- Conseiller et accompagner le chef d'établissement dans sa démarche de prévention de risques professionnels
- Analyser les facteurs de risques professionnels et notamment les troubles musculo-squelettiques et de pénibilité
- Recueillir les avis des professionnels susceptibles d'être exposés aux risques et les faire participer à la recherche de solutions

Comment devient-on préventeur des risques ?

Catherine DI CRISTO, infirmière de carrière hospitalière, suit depuis 2002 une formation « Prévention des risques liés à l'Activité Physique (PRAP) » qui lui permet de former ses collègues de travail aux bonnes postures.

En 2014 elle passe un D.U. de « Formateur à la manutention des patients à mobilités réduite ».

En 2016, elle a suivi une formation « d'Animateur de Prévention du secteur de l'Hébergement et de l'Aide à la Personne Agée (AP-HAPA) » avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité.

Tous les établissements hospitaliers n'ont pas la chance d'avoir un professionnel consacré à cette mission.

C'est un choix délibéré du C.G.D. qui aura un impact sur la politique de la qualité de vie au travail et suscitera d'autres vocations ici et ailleurs.

(d'après Mylène Grimaldi)

Revue annuelle du CREAI PACA



Le CREAI PACA publie « L'annonce du handicap, de la maladie, de l'entrée en institution : Une approche transdisciplinaire ».

Qui annonce ? Comment l'annonce est-elle faite ? Les praticiens y sont-ils préparés ? Comment l'annonce de la déficience, du handicap, de la maladie, de l'entrée en institution entraîne des transformations du champ informel (abandon, irritation,...) ? Comment ces modifications influent sur la relation soignant/soigné, aidant/aidé ?...

Cette publication aborde ces questions difficiles au travers, entre autres, d'expériences vécues.

Plus d'informations : <http://www.creai-pacacorse.com>